



Règlement des taxes Tirs libres

Valable dès octobre 2016

1. Base

Règles pour le tir sportif (RTSp) de la FST et des statuts de l'Association Bernoise Sportive de Tir (ABST).

2. But

Régler de manière unilatérale les taxes lors de manifestations de tir au sein de l'ABS.

Ces taxes doivent rester modérées afin de laisser aux organisateurs un large champ de manœuvre financier.

3. Taxes

Les manifestations de tir sont, dans le canton de Berne, redevables.

Les taxes dues à la FST sont réglées par le RTSp et comportent également le montant dû pour le sport et l'instruction. Les taxes sont perçues par l'ABST.

Les montants perçus par l'ABST sont appliqués selon la tablelle suivante.

Les montants perçus par les Associations régionales sont fixés par celles-ci..

4. Tablelle des montants

Catégorie de manifestations selon RTSp	ABST	
	Participants	Somme exposée
Tirs populaires	-	
Tir d'amitié	0.40	
Concours d'association 1)		
Concours de société	0.40	-
Fête de tir cantonale	selon entente	
Fête de tir régionale	1.00	0.5%
Autres fêtes de tir	1.00	
Concours de match des sociétés	0.40	
Concours de match (Titre) 1)		
Tirs historiques 2)	0.40	

1) Pour l'ABST le montant est à introduire dans dans la somme de base

2) Si l'organisateur est membre de l'ABST

5. Décompte

F-300, P-25/50

L'organisateur établi un rapport final 10 jours après la fin des tirs et le font parvenir au responsable de la région.

La région facture à l'organisateur les montants dû.

L'ABST établi la facture à l'intention des associations régionales.

F-10/50, P-10

L'organisateur établi un rapport final 10 jours après la fin des tirs à l'intention de l'ABST qui facture les montants à l'organisateur.

6. Prescription spéciale

Pour les manifestations F-50/300 et P-25/50 qui se déroulent en 2016 les anciennes prescriptions restent valables.

7. Prescriptions finales

Le présent règlement a été accepté lors de l'Assemblée des délégués de l'ABST du 2 avril 2016 à St. Imier. Il remplace toutes les anciennes éditions.

Association bernoise sportive de tir

Le président: Werner Salzmann

Le président de la CT: Andres Streit